



FSU – Aveyron
12 avenue Taraire
12000 Rodez

Rodez, le 22 juillet 2011

Communiqué de presse

« On ne peut pas laisser dire n'importe quoi » !

L'article publié dans *Midi Libre* en date du 22 juillet 2011 et intitulé « “Tos” : la pédagogie du conseil général »¹ devrait bien plutôt être intitulé la démagogie du Conseil Général, si les propos rapportés par le dit article sont bien ceux qui ont été tenus.

« On ne peut pas laisser dire n'importe quoi » aurait affirmé Jean-Claude Luche. La FSU est pour le coup tout à fait d'accord sur cette déclaration de principe mais – bizarrement ? – l'est beaucoup moins sur ce qu'énonce par la suite le chef de file de la majorité du Conseil Général.

En effet la FSU ne peut que dénoncer le tour de passe passe communicationnel que recouvre sa formule : le président du conseil général tente ainsi d'expliquer que les 24 suppressions de postes n'en seraient pas parce qu'elles correspondraient à des mutations et des départs à la retraite qui ne seraient pas remplacés. Si, sur les 204 agents TOS, 24 Equivalents Temps Pleins n'étaient pas « remplacés », il ne resterait – à moyen terme – que 80 postes... Sauf à vouloir nier l'évidence mathématique et à vouloir jouer sur les mots pour, dans un discours euphémistique, occulter la réalité, il reste assez déraisonnable de vouloir affirmer qu'il ne s'agirait pas de suppressions de poste... Et dès lors de minimiser les inévitables conséquences sur les conditions de travail des agents en activité.

Un autre aspect du projet du Conseil Général se voit par ailleurs commenté : celui de l'externalisation de certaines missions. C'est ainsi au nom d'une pénibilité de certaines tâches que se trouve justifié par Jean-Claude Luche le recours à des entreprises privées. Si le problème de la pénibilité mérite tout à fait d'être soulevé, il ne devrait néanmoins pas servir de prétexte à la légitimation d'une privatisation rampante et à un désengagement du Conseil Général qui ne peut seulement s'expliquer par cet argument. « Le système n'est plus adapté » : on ne voit pas bien pourquoi...

A ce jour, donc, la FSU a pris acte du moratoire sur les suppressions de postes et la mise en place d'un dispositif de concertation avec les personnels concernés, mais elle reste convaincue – et les propos mentionnés dans l'article laissent entrevoir que le but du Président du Conseil Général était de faire oublier les enjeux idéologiques de l'orientation prise – que le projet n'est qu'un renoncement du Conseil Général à assurer certaines de ses missions de service public, et à ce titre, elle ne peut que demander l'abandon de ce projet.

1 <http://www.midilibre.fr/2011/07/21/tos-la-pedagogie-du-conseil-general,359311.php>